

Autorisations de bâtir

Dans le cadre des indicateurs conjoncturels à produire selon les dispositions du règlement (CE) n°1165/98, le STATEC produit des statistiques sur les permis de construire délivrés par les communes luxembourgeoises. Mensuellement, les communes doivent envoyer un relevé avec les indications nécessaires, comme p.ex. le nombre d'autorisations, le type de bâtiments ou encore le volume à bâtir prévu.